



Avis au Public

Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 21 juin 2023 d'après lequel le sieur Schorlemer Hubert de Grundhof vend à la commune de Berdorf quatre parcelles de bois ou haies inscrites au cadastre de la commune de Berdorf, section A «Bollendorf-Pont», au lieu-dit «Auf der Bopicht», numéro cadastral 5 et section B «Berdorf», aux lieux-dits «Auf dem Laerchen» numéros cadastraux 1629/3706, 1687/5367 et «Michelsfloerchen» numéro cadastral 1636/1601 d'une surface totale de 209,90 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'intégration des parcelles dans la forêt communale ou bien pour des mesures de compensation dans le cadre de la loi sur la protection de la nature.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cet échange au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 12 juillet 2023 au plus tard.**

Berdorf, le 27 juin 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contresigné art. 74 loi communale)

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joé NILLES